

à un milieu différent, à voir de nombreuses différences dans la manière d'aborder les nombreux problèmes. En fin de compte on peut dire qu'en vérité aucun pays n'a obtenu exactement ce qu'il voulait à la conférence de Bretton Woods. D'un autre côté je pense qu'on peut dire également que tous les pays ont obtenu à la conférence de Bretton Woods beaucoup plus que la plupart des gens intéressés à ces questions auraient cru, un an ou deux auparavant, qu'il était possible d'obtenir. Naturellement une conférence de ce genre repose sur les compromis. Ce que tout le monde cherchait, je ne crois pas me tromper en le disant, était un résultat final donnant une moyenne de satisfaction et évitant les grandes erreurs du passé dans ce domaine.

A Bretton Woods, les articles d'accord ont été préparés pour deux institutions nouvelles, un Fonds monétaire international et une Banque internationale de placement, et c'est l'adhésion du Canada à ces deux institutions que le Parlement canadien est maintenant invité à ratifier.

Si on me demandait de résumer en une phrase en quoi consiste le Fonds monétaire international, je dirais que c'est un nouveau type d'étalon monétaire international qui cherche à faire concorder le désir que partagent tous les pays d'appliquer des mesures économiques intérieures destinées à produire un haut niveau de revenu et d'embauchage, avec le désir de voir régner en bonne harmonie des accords économiques et monétaires internationaux pour que le commerce puisse avoir lieu et faire des progrès au grand avantage de tous.

Le président a suggéré que j'essaie de décrire les points essentiels du Fonds et de la Banque et je vais m'efforcer d'entrer dans plus de détails. Je pense que le moyen le plus facile est d'essayer de répondre à deux questions: (1) A quoi s'engagent les membres du Fonds monétaire international? et (2) Quels sont les avantages qu'ils retirent de ce Fonds.

A quoi s'engagent les membres du Fonds monétaire international? En premier lieu, ils assument certains engagements à l'égard de la stabilité des changes. De quel document dois-je me servir, monsieur le président? Du livre blanc ou du bill?

Le PRÉSIDENT: Je crois qu'il vaudrait mieux que vous preniez celui entre les mains de tous les membres.

Le TÉMOIN: Je fais allusion à l'impression canadienne de l'Acte final. C'est à cela que je vous renvoie. Je parle maintenant des engagements des membres à l'égard de la stabilité des changes. D'abord, sous la rubrique buts généraux du Fonds—

M. NIXON: A quelle page?

Le TÉMOIN: A la page 21. Je mentionne cela parce que c'est un des buts du Fonds. C'est un engagement pris par les membres, quoique évidemment on ne s'attende pas à voir les membres se conduire en contradiction de ces buts. D'abord, à l'article des buts:

Le Fonds monétaire international a pour buts:

- (iii) De favoriser la stabilité des changes, de maintenir entre les Etats-membres des accords de change réguliers, et d'éviter la course à la dépréciation des changes.

Prenons maintenant l'article du pair des monnaies, page 23, section 1 (a), qui dit: le pair de la monnaie de chaque Etat-membre sera exprimé en or pris comme commun dénominateur, ou en dollars des Etats-Unis d'Amérique et du poids et titre en vigueur au 1er juillet 1944. Je sais qu'on a prétendu que cette section constitue adhésion à l'étalon d'or international. Si vous le permettez, je vais ignorer cela pour le moment parce que je suis sûr que les membres du Comité désireront poser des questions à ce sujet plus tard. J'ajouterai toutefois